



SYNDICAT de
LUTTE contre les
MOUSTIQUES
67



RAPPORT ANNUEL 2020

Nicolas HENON

Syndicat de lutte contre les moustiques du Bas-Rhin

Table des matières

Table des matières	1
Présentation du SLM67	2
La structure	2
Les collectivités membres.....	2
Ressources humaines	3
Les enjeux	5
La lutte anti-nuisance	5
La lutte anti-vectorielle.....	5
L'activité opérationnelle	6
Bilan météorologique de la saison 2020	6
Les traitements par hélicoptère	7
Les traitements à pied	8
Conclusion.....	9
Les chauves-souris, un auxiliaire pour lutter contre les moustiques	9
Réalisation 2020.....	10
La lutte anti-vectorielle	10
Marché public ARS	10
La surveillance entomologique.....	10
Enquête entomologie et mesure de lutte.....	11
Lutte anti-vectorielle.....	11
Volet 3 de la Lutte Anti-Vectorielle : communication et prévention	11
Etude pour la lutte contre le moustique tigre subventionnée par l'ARS Grand Est:	12
TIGER – Réseau d'experts transfrontaliers.....	13
Aspects administratifs	14
Vie des instances	14
Les conventions engageant le SLM67.....	14
Aspects financiers	15
Budget principal	15
Budget annexe LAV (Lutte anti-vectorielle)	17
Budget annexe TIGER	17
Perspectives pour 2021	18

Présentation du SLM67

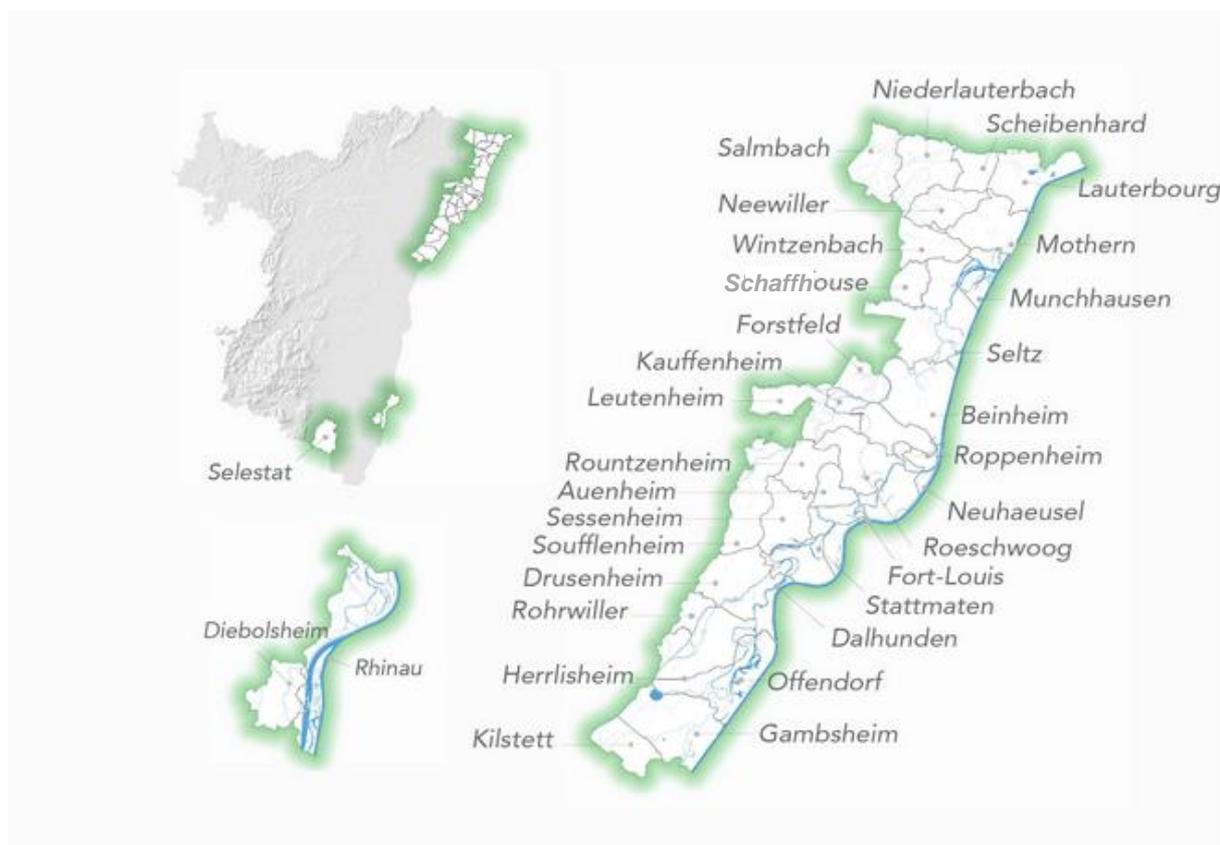
La structure

Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication dans le Bas-Rhin. Le SLM67 associe ses communes et ses intercommunalités membres dans un objectif de diminution de la nuisance due aux moustiques dans le respect des équilibres environnementaux. Depuis quelques années, le SLM67 est aussi chargé de la surveillance et de la lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre *Aedes albopictus*.

Le siège administratif est situé à la mairie de Lauterbourg. Le siège technique est situé dans les locaux de l'institut de parasitologie et de pathologie tropicale de Strasbourg (IPPTS).

Les collectivités membres

L'adhésion des membres du SLM67 est le fruit d'un historique de plus de 30 ans. Les communes et intercommunalités membres sont les suivantes : Beinheim, Communauté de Communes du Pays Rhéna, Communauté de Communes du Canton d'Erstein (intervention dans les communes de Rhinau et Diebolsheim), Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Niederlauterbach, Rohrwiller, Salmbach, Schaffhouse-près-Seltz, Scheibenhard, Sélestat, Seltz et Wintzenbach.



Ressources humaines

Les permanents

Le SLM67 est composé de l'équipe suivante :

Christelle BENDER – Responsable technique du SLM67 et responsable du secteur Rhin canalisé sud et la ville de Sélestat

Christophe DEIS remplace Julien BRUN depuis février 2020 – Technicien chargé du SIG, responsable du secteur Rhin canalisé Nord

Jean-Martin HECK – Technicien environnement, responsable du Secteur Rhin courant libre. Départ le 1 décembre 2020 et remplacé par **Tristan CORNEN** à partir du 1^{er} janvier 2021.

Pour la surveillance et la lutte contre le Moustique tigre :

Olivia RENOUX – Technicienne chargée de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV)

Arnaud GOEPP – Technicien LAV, chargé de l'étude sur l'évaluation du coût et de l'efficacité des outils de lutte et de prévention contre le moustique tigre

Projet européen TIGER :

Pauline Momot – Technicienne de prévention (agent vacataire) : sensibilisation des jardiniers

Par ailleurs, la Ville de Lauterbourg a mis à sa disposition sa directrice générale des services **Stéphanie FISCHER** pour le support administratif ainsi que sa gestionnaire des paies, **Nadine LOEFFLER**.

Les saisonniers

Secteur Rhin Courant Libre

Beinheim : ENGLENDER Claude*, CUVELIER Gilbert, ENGLENDER Benjamin, ENGLENDER Tristan, FRITSCH Arnaud

Lauterbourg : BRISACHER David*, BERTIN Sébastien, BLETZACKER Eloi, HOFFMANN Fabrice, RIEHL Mickaël, WEISS Jérôme

Mothern : BENDER Mathieu*, FETTIG Fernand, MEYER Auguste, MEYER Joël, UHL Stéphanie

Munchhausen : WINTER Damien*, HEMBERGER Kylian, KAISER Yves, KUNTZ Cédric, SCHREINER Barbara, WILLE Noah

Niederlauterbach : SPILLMANN Claude

Seltz : HUFSCHMIDT Sandrine*, BIGOT Élise, CHAFFORT Solène, FLORENTIN Marie-Andrée, KOCHER Nicolas

Salmbach : HOHWEILLER Jean-Charles

Secteur Rhin Canalisé

Auenheim - Rountzenheim: STUDER Claude, VOLKMANN Gérard

Dahlunden – Sessenheim - Stattmatten: MERKEL Jean-Jacques*, GABEL Gilbert, HENSCH Jean-Marie, KORMANN Lucien

Drusenheim : LANDOLT Christophe, LANDOLT Patrice, STRIGEL Serge

Fort-Louis : GROFF Ludovic, GROFF Philippe

Forstfeld – Leutenheim - Kauffenheim : STRASSER Fabien*

Neuhaeusel - Roppenheim – Roeschwoog - Soufflenheim : STRASSER Alain*, STRASSER Élodie

Offendorf – Herrlisheim – Kilstett – Gamsheim : SCHNEIDER Jacky*, JENNY Alain, SCHLOTTER Véronique

Rhinau –Diebolsheim : WOLFF Claude*, LENTZ Julien

* responsable de secteur

Sélestat

Une équipe est mise à disposition par la Ville de Sélestat, comprenant Claude PETER, garde-champêtre, et une équipe des Parcs et Jardins.

Les enjeux

La lutte anti-nuisance

La lutte contre les moustiques au sein des communes membres est motivée par la nuisance parfois très forte qu'ils provoquent. La qualité de vie des habitants, la possibilité d'activités extérieures, le développement économique (zones de loisirs, baignades, campings, etc.) sont liés à une maîtrise des populations de moustiques. Loin de toute idée d'éradication, d'ailleurs impossible à réaliser, l'objectif de la lutte est double : d'une part réduire les populations de moustiques afin d'éviter la nuisance dans les zones habitées et d'autre part respecter au maximum les équilibres environnementaux.

Les traitements ciblent les larves de moustiques qui se développent en milieu naturel dans les eaux stagnantes des zones d'inondation temporaire.

Le produit utilisé est celui ayant le moins d'impact possible sur l'environnement : le BTI (*Vectobac*®).

Le BTI est produit par une bactérie du sol (Bacillus thuringiensis var. israelensis) qui synthétise une protéine toxique par ingestion pour les larves de moustiques.

L'action du BTI est hautement sélective. Elle ne touche ni les larves des autres familles d'insectes, ni l'ensemble de la faune non-cible. Ceci permet l'utilisation du BTI dans des milieux naturels sensibles.

Le BTI doit être épandu de manière uniforme sur toute la surface de l'eau du gîte larvaire. Les traitements doivent être répétés à chaque phase d'inondation.

La lutte anti-vectorielle

Conséquence de la mondialisation des échanges, de nouvelles espèces de moustiques arrivent en Europe. Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est arrivé d'Asie du Sud-est il y a une vingtaine d'années. Il s'est d'abord installé en Italie, puis dans le Sud de la France en 2004. En empruntant les moyens de transport (trains, voitures, camions), il est peu à peu remonté vers le Nord de la France. C'est un moustique urbain, qui s'installe dans tous les petits récipients contenant de l'eau stagnante. En 2015, la présence du moustique tigre a été confirmée à Schiltigheim, Bischheim et Strasbourg (quartier du Neudorf). Depuis, son air de colonisation ne cesse de s'étendre.

Jusqu'ici, les moustiques présents en Alsace ne présentaient pas de dangers pour la santé humaine. L'arrivée d'espèces exotiques, vectrices de maladies, modifie la problématique. Le moustique tigre est en effet capable de transmettre des maladies à virus telles que la dengue, le chikungunya et le zika. Dans le cas où le moustique tigre pique une personne infectée de retour des tropiques, il peut, dans certaines conditions, transmettre le virus à une personne saine lors d'une nouvelle piqûre.

Ne pas confondre ! Beaucoup de moustiques sont rayés mais Aedes albopictus possède des caractéristiques spécifiques :

- il est contrasté noir et blanc

- il est de petite taille, plus petit que la plupart des espèces locales.

- la ligne blanche visible dans le prolongement de sa tête est caractéristique.

L'activité opérationnelle

Bilan météorologique de la saison 2020

La mise en eau de la majorité des gîtes larvaires répertoriés au sein des communes membres dépend majoritairement des variations du niveau d'eau du Rhin, de la Moder et de l'Ill pour la région de Sélestat. Les données de hauteur d'eau sont surveillées quotidiennement.

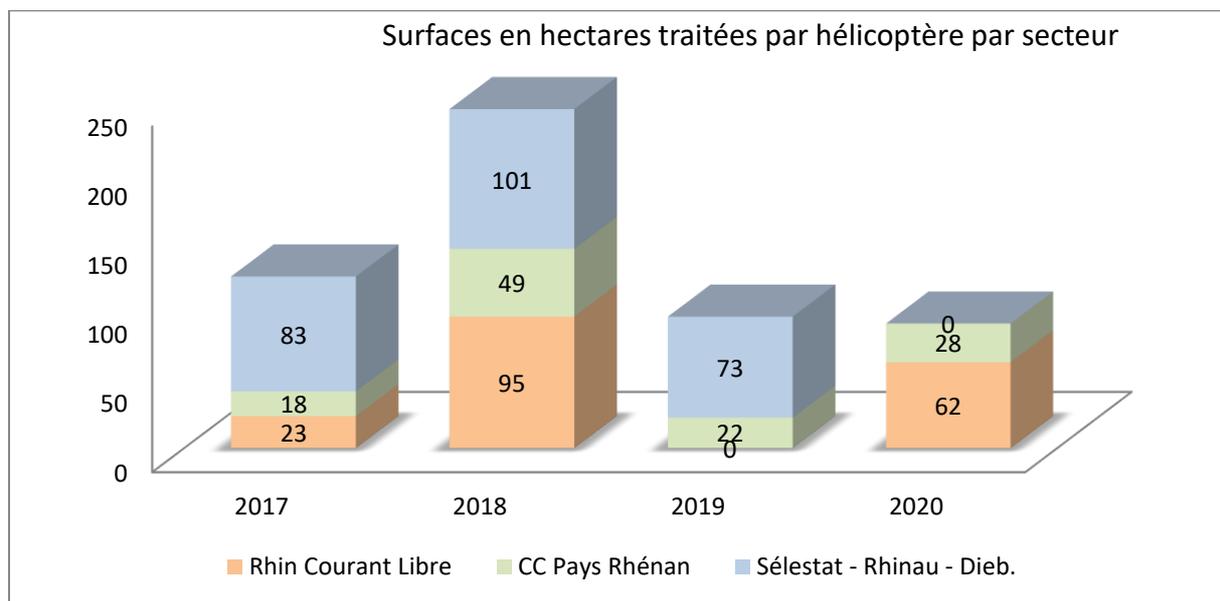
Les hautes eaux de l'Ill au mois de février et mars ont généré la mise en eau d'une centaine d'hectares de prairies et de forêts à Sélestat. Au Nord du département, les précipitations hivernales ont également mis en eau de nombreux gîtes larvaires dans les communes de Forstfeld, Leutenheim et Kauffenheim.

En dehors d'un printemps favorable au développement des moustiques, les conditions climatiques du reste de la saison ont limité la mise en eau des gîtes larvaires. Deux périodes de hautes eaux du Rhin ont été observées au mois de juin et au mois d'août. Lors de ces périodes de hautes eaux, le seuil d'alerte* a été franchi.

* Le seuil d'alerte correspond à la hauteur d'eau à partir de laquelle les premiers gîtes larvaires à moustiques sont mis en eau. La mise en eau des gîtes larvaires entraîne l'éclosion des œufs de moustiques et le développement des larves.

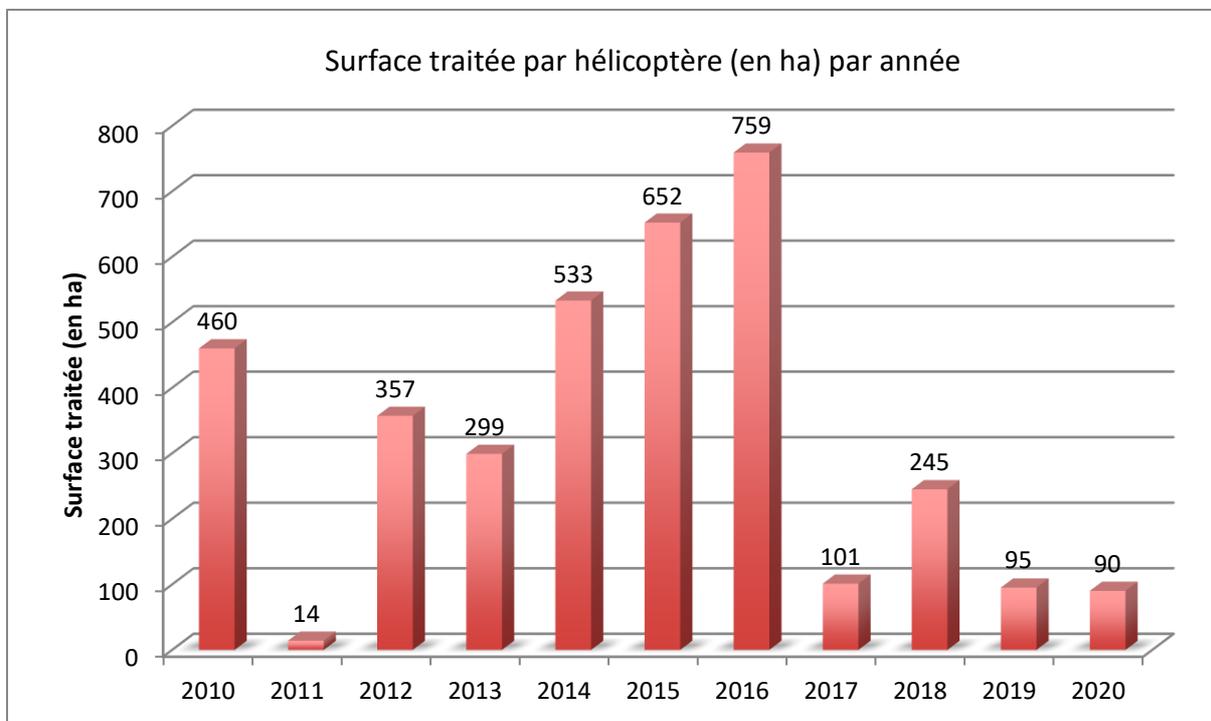
Les traitements par hélicoptère

Les traitements par hélicoptère ont lieu lorsque les surfaces à traiter sont inaccessibles ou trop grandes pour pouvoir être traitées à pied. Ces traitements sont effectués en étroite collaboration avec la KABS (*Kommunale Aktionsgemeinschaft zur Bekämpfung der Schakenplage*) qui assure la lutte de l'autre côté du Rhin. Le *Bti* est utilisé sous forme de glaçons fournis par la société ICYBAC.



Les traitements aériens programmés au mois de mars et avril à Sélestat et Forstfeld n'ont pas pu être réalisés (environ 100 ha à Sélestat et environ 20 à 30 ha à Forstfeld). La crise sanitaire a perturbé la logistique du chantier hélicoptère et l'acheminement du produit vers la France pour Sélestat. Une solution alternative a été envisagée avec l'intervention d'un autre prestataire compétent basé dans l'Ouest de la France. Cette solution n'a cependant pu aboutir suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement.

Les deux périodes de hautes eaux du Rhin en juin et août ont tout de même nécessité un traitement aérien : environ 58 hectares de gîtes larvaires ont été traités par hélicoptère le 23 juin: environ 30 ha à Munchhausen, 27 ha à Offendorf et 1 ha à Neuhausel. Le 8 août, environ 32 hectares de gîtes ont été traités par hélicoptère: 27 ha à Munchhausen et 5 ha à Seltz.



L'année 2020 est comparable aux trois années précédentes. Ce sont des années peu propices au développement des moustiques qui dépendent de la mise en eau de leurs gîtes larvaires situés en zones naturelles (prairies et forêts inondables, roselières, anciens bras du Rhin, etc.).

Les traitements à pied

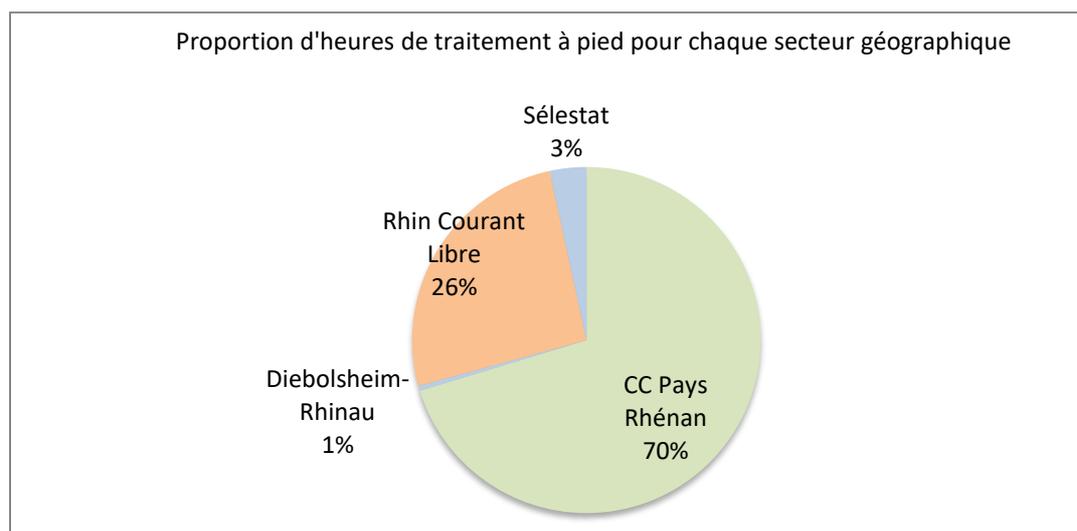
Les traitements à pied sont effectués par des agents saisonniers. Huit responsables indemnisés durant les 6 mois d'activité sont chargés du contrôle des gîtes, de l'organisation des traitements à pied à l'échelle d'une ou de plusieurs communes et de l'encadrement d'une équipe. Environ 50 agents occasionnels, recrutés au niveau communal et rémunérés à l'heure, sont chargés de l'exécution des traitements.

Les agents vacataires et permanents du SLM67 se sont réunis le 7 mars 2020 à Drusenheim afin d'échanger sur leurs expériences d'intervention de terrain. Il a également été rappelé lors de cette rencontre les règles de sécurité à respecter sur le terrain, l'utilisation du *Bti* dans la lutte contre les moustique (fonctionnement, formulation, préparation, dosage), ainsi qu'une présentation sur le moustique tigre.



Au total, les traitements ont mobilisé les agents pendant environ 888 heures en 2020. La surface concernée par les traitements à pied est difficile à évaluer. Pour 2020, elle est estimée à 200 hectares

environ. La surface traitée à pied cette année a été peu conséquente du fait des faibles surfaces en eau.



La majorité des interventions à pied ont été effectuées dans la Communauté de Communes du Pays-Rhéna en mars-avril, en juin ainsi qu'en août.

Conclusion

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire avec l'annulation du traitement hélicoptère en mars et avril et l'impossibilité des agents en charge des traitements à pied d'intervenir au plus fort de la crise en mars et avril dernier. Il n'y a pas eu de mise en eau conséquente : un hiver et printemps humides avec deux épisodes de hautes eaux du Rhin et le reste de saison sec.

Les chauves-souris, un auxiliaire pour lutter contre les moustiques

Le projet intitulé « les chauves-souris, un auxiliaire face à la nuisance due aux moustiques » a débuté en 2019. C'est un projet avant tout pédagogique mais qui permet également de favoriser une biodiversité qui va aider à lutter contre les moustiques.

En effet, les chauves-souris sont de gros mangeurs de moustiques. Elles chassent au crépuscule pendant la période d'activité des moustiques rhénans. Pour favoriser l'installation de ces mammifères volants dans les communes membres du SLM67, des bunkers, anciens reliquats de la ligne Maginot, ont été aménagés en gîtes d'hivernage. Les accès aux bunkers ont été fermés via la pose de portes pour permettre la quiétude des chauves-souris et des briques creuses ont été fixées à l'intérieur de ces édifices pour permettre leur installation en hiver.



Ce projet permet de sensibiliser le jeune public aux enjeux de la préservation des chauves-souris et leurs rôles au sein de l'écosystème grâce à un partenariat avec le Centre d'Initiation à la Nature et à

l'Environnement (CINE) de Munchhausen et celui du Ried et de l'Alsace Centrale. Les animateurs nature du CINE réalisent une série d'animations dans des classes de CM1 et CM2.

Les enfants créent également un panneau pédagogique à l'aide d'un graphiste. Ce panneau est ensuite posé au pied du bunker pour informer les villageois et promeneurs de l'intérêt de ces aménagements.

Le SLM67 peut s'appuyer sur le GEPMA (Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace) pour le suivi scientifique des populations de chauves-souris qui vont hiberner dans les bunkers.

Réalisation 2020

En 2020, l'aménagement des bunkers de Gamsheim et Rhinau a été finalisé. Les bunkers d'Offendorf et de Herrlisheim ont été aménagés ainsi que la tour des bouchers à Lauterbourg.

Pour le volet pédagogie, les élèves de CM1 – CM2 de Rhinau, de l'école de l'III de Gamsheim, d'Offendorf et de Lauterbourg ont bénéficié d'animations sur les chauves-souris (financement PEJ pour Rhinau et Gamsheim). Les animations à Lauterbourg vont être finalisées en 2021.



La lutte anti-vectorielle

Depuis 2015, le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est considéré comme installé dans le département du Bas-Rhin. Ce moustique est vecteur de trois arboviroses : la dengue, le chikungunya et le zika. Depuis 2016, le Bas-Rhin est inscrit sur la liste des départements où les moustiques peuvent constituer une menace pour la santé. L'arrêté préfectoral du 23 juillet 2019 décline les modalités de mise en œuvre des missions relatives à la surveillance entomologique, l'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs. Depuis le 15 janvier 2020 et pour une durée de 4 ans, le Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est habilité par arrêté préfectoral (Arrêté ARS n°2020/0358 du 13/01/2020) à réaliser les missions définies par l'arrêté du 23 juillet 2019.

Dans ce cadre, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a confié au SLM67 les missions de surveillance des espèces exotiques invasives et de lutte anti-vectorielle sous la forme d'un marché public à l'échelle du Bas-Rhin.

Marché public ARS

La surveillance entomologique

La surveillance entomologique permet de connaître l'implantation spatiale du vecteur, ce qui est indispensable à la mise en œuvre de la lutte anti-vectorielle. Ses objectifs sont de surveiller les populations de moustiques installées, de documenter leur extension et de détecter d'éventuels nouveaux foyers d'infestation dans le département. La surveillance s'effectue par le biais de pièges et par la participation citoyenne via le site internet de l'ANSES signalement-moustique.anses.fr.

Actuellement, 12 communes sont considérées comme colonisées par le moustique tigre dans le département. Ce sont essentiellement des communes de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) qui sont impactées. La surface colonisée a doublé entre 2019 et 2020.

Le nombre de signalements de moustiques tigres en zone colonisée a également augmenté significativement cette année ce qui témoigne d'une nuisance réelle et forte dans certains secteurs.

Enquête entomologie et mesure de lutte

L'objectif de l'enquête entomologique est de valider la présence du moustique tigre au sein d'une commune considérée comme non colonisée. Si la présence du moustique est avérée, le périmètre de la zone concernée par la colonisation est déterminé.

En fonction des données entomologiques récoltées sur le terrain, des mesures de lutte peuvent être mises en place. La population est alors sensibilisée et les gîtes larvaires traités.

Lutte anti-vectorielle

L'ARS Grand Est fait part au SLM67 des cas importés d'arboviroses dans le Bas-Rhin entre le mois de mai et de novembre. Les interventions autour des cas permettent de limiter le risque de transmission de ces arboviroses par le moustique tigre. Les interventions anti-vectorielles comprennent au préalable une enquête entomologique pour déterminer la présence de moustiques tigres autour des sites fréquentés par les cas. Si des moustiques tigres sont détectés, des traitements anti-adultes et anti-larvaires sont mis en place.

Les traitements anti-adultes autour des cas humains de dengue, chikungunya et zika sont sous-traités à l'Entente Interdépartementale de Démoustication Rhône-Alpes (EIDRA). Les enquêtes entomologiques préalables ainsi que l'organisation des traitements anti-adultes et les traitements anti-larvaires sont réalisées à la fois par le SLM67 et l'EIDRA.

En 2020, seuls 3 cas de dengue ont été transmis. Ils n'ont pas nécessité de traitement.

Volet 3 de la Lutte Anti-Vectorielle : communication et prévention

Le rôle vectoriel du moustique tigre mais également son impact sur la vie quotidienne des citoyens en font un véritable enjeu de santé publique.

La nuisance due au moustique tigre dans le département du Bas-Rhin n'est plus à prouver, en témoigne les nombreuses plaintes reçues chaque année par les collectivités concernées ainsi que les données

entomologiques de terrain récoltées par le SLM67. Face à la présence du moustique tigre, les habitants démunis sont en demande de solutions efficaces pour éliminer la gêne due aux piqûres de moustiques.

L'arme la plus efficace pour limiter le nombre de moustique tigre est la communication et la prévention. En effet, 80% des gîtes larvaires de ce moustique se situent sur le domaine privé. Il s'agit de seaux, d'arrosoirs, de coupelles, etc. Tous les contenants qui peuvent retenir de l'eau peuvent être colonisés. Les jardins privés et locatifs, par exemple, sont des sites extrêmement favorables au développement du moustique tigre.

Des gestes simples et reproductibles par tous permettent de supprimer ces gîtes et ainsi de diminuer le nombre de moustiques adultes. Il a également été démontré l'importance de rencontrer les citoyens sur le terrain pour leur montrer les gîtes larvaires et les gestes et méthodes efficaces pour les supprimer : recouvrir de façon hermétique les réserves d'eau avec une moustiquaire, changer l'eau deux fois par semaine, ranger sous abris les contenants non utilisés, etc.

Il est également plus que nécessaire d'harmoniser la communication et la prévention et de mobiliser l'ensemble des citoyens pour une prise de conscience collective des solutions à apporter. Un soutien de la part des collectivités doit être ressenti par la population pour inciter à la mobilisation sociale. Les collectivités ont pour rôle d'informer la population de la présence du moustique tigre, d'inciter à la mise en place des gestes de prévention mais aussi d'intervenir sur le domaine public pour éliminer les sites de reproduction du moustique tigre.

Le SLM67 a été mandaté par le Conseil Départemental du Bas-Rhin pour mener à bien des actions de prévention et de communication à destination de divers publics concernés par la problématique du moustique tigre. Le SLM67 a porté son assistance aux collectivités, est intervenu auprès des habitants et usagers des zones colonisées qui ont subi une forte nuisance, a sensibilisé les jardiniers aux bons gestes de prévention via la rédaction d'articles, ainsi que le grand public par sa participation à des manifestations grand public.

Etude pour la lutte contre le moustique tigre subventionnée par l'ARS Grand Est:

Le laboratoire d'entomologie médicale de la faculté de médecine de Strasbourg, dirigé par le Dr. Bruno MATHIEU, et le SLM67 ont mené une étude au sein de l'EMS permettant d'améliorer les stratégies et méthodes de lutte contre le moustique tigre. L'objectif général est d'évaluer le coût et l'efficacité des opérations de lutte et de prévention contre le moustique tigre.

D'une part, une étude sociologique a été effectuée avec l'aide de l'IREPS Grand Est (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé). Il en est par exemple ressorti qu'environ 85% des habitants de la zone colonisée sélectionnée se disent piqués tous les jours par le moustique tigre lors de sa période d'activité. Environ 20% se disent piqués plus de 21 fois ou plus. Au niveau du mode de communication pour transmettre les informations sur le moustique tigre, internet doit-être davantage exploité.

Des enquêtes entomologiques ont été effectuées dans des jardins privés, des parcelles de jardins familiaux et un cimetière.

D'autre part, deux modes de traitement des regards d'égouts présents sur le domaine public ont été testés. Le traitement mensuel à l'aide de *Bti* formulation granulé, le VectoMax G, semble le plus efficace pour ces types de gîtes larvaires.

TIGER – Réseau d'experts transfrontaliers

Le SLM67 est engagé dans un projet INTERREG associant la France, l'Allemagne et la Suisse, intitulé TIGER : un réseau d'experts à l'appui des institutions en charge du risque sanitaire lié au moustique tigre (Tri-National Initiative Group of Entomology in Upper Rhine valley). Le projet contribue à l'objectif 11 du programme INTERREG: "améliorer l'offre de services transfrontaliers des administrations et des institutions". L'objectif est de coordonner les mesures de surveillance, de lutte, et de gestion des éventuelles crises sanitaires dans les 3 pays, à la fois au niveau technique et au niveau de la gouvernance. Il s'agit de mettre en réseau les experts et de développer des outils (de surveillance, d'information, de communication) en direction des administrations concernées.

De nombreuses méthodes et outils de prévention et de communication ont été élaborés dans le cadre de ce projet :

- une exposition itinérante sous la forme de 5 panneaux « roll-up » : exposés en mairie ou tout autre bâtiment qui accueille du public, lors de manifestations grand public, etc.
- une plaquette de prévention
- un KIT pédagogique à destination du public scolaire
- l'achat de moustiquaires adaptées et de tendeurs pour recouvrir les réserves d'eau
- des vidéos de prévention

L'ensemble des outils pédagogiques et de prévention ont été créés dans les deux langues du projet à savoir l'allemand et le français. Cette spécificité est une vraie force pour cette région limitrophe de l'Allemagne.

Dans le cadre de TIGER, le SLM67 a participé durant ces trois années à des manifestations grand public comme la fête de la science à Strasbourg, réalisé des animations avec des associations de jardins partagés (photo ci-contre : exemple d'une animation dans un jardin partagé à Strasbourg en juillet 2020). Des présentations grand public et autour d'experts de la LAV ont été effectuées ainsi qu'une formation pour une collectivité.



Aspects administratifs

Vie des instances

Trois Comités Directeurs se sont tenus en 2020 : le 28 février 2020, le 22 juillet 2020 et le 17 décembre 2020.

Un moment de convivialité a clôturé la dernière séance du mandat, le 28 février pour remercier les délégués pour leur implication.

Les nouveaux délégués ont été installés le 22 juillet. Le mandat du Président du SLM67 a été reconduit pour M. Jean-Michel FETSCH ainsi que pour les Vice-Présidents M. Jean-Louis STRASSER (commune de Beinheim) et Éric CONRAD (commune de Sélestat, réélu lors du Comité Directeur du 17 décembre). Un nouveau Vice-Président, M. Gabriel WOLFF (Communauté de Communes du Pays Rhénan, représentant la commune de Gamsheim) a été élu.

Les conventions engageant le SLM67

En 2020, des partenariats déjà existants en 2019 ont été reconduits :

- le syndicat a renouvelé le groupement de commandes passé avec l'EID Rhône-Alpes pour les produits de traitement, permettant ainsi de mutualiser les commandes et bénéficier d'un tarif avantageux.
- La convention avec l'Université de Strasbourg a également été reconduite. Elle permet de bénéficier de l'expertise du laboratoire d'entomologie, sous la responsabilité de M. Bruno MATHIEU, pour la surveillance des moustiques exotiques

De nouveaux engagements ont été pris notamment en ce qui concerne la lutte contre le moustique tigre :

- Le SLM67 a répondu et obtenu le marché public de l'ARS Grand Est pour la mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs. Le marché a été notifié le 12 juin 2020 et la durée d'exécution est de douze mois à compter de cette date. Le marché est renouvelable trois fois douze mois.
- Le SLM67 s'est également engagé auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin à réaliser des actions de prévention et de communication auprès des collectivités et des citoyens des zones colonisées par le moustique tigre dans le cadre de la lutte contre la nuisance.
- L'ARS Grand Est a conventionné avec le SLM67 et le laboratoire d'entomologie médicale de Strasbourg pour la réalisation d'une étude visant à améliorer la lutte contre le moustique tigre dans le Bas-Rhin.

Aspects financiers

Budget principal

Par délibération du 22 juillet 2020, le Comité Directeur a approuvé le budget primitif comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget 2020	495 686.59 €	394 852.48 €
Résultat de fonctionnement 2019 reporté	0 €	100 834.11 €
Total de la section de fonctionnement	495 686.59 €	495 686.59 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements proposés au titre du présent budget 2020	51 532.03 €	33 613.59 €
Restes à réaliser de l'exercice 2019	0 €	17 918.44 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		16 699.97 €
Total de la section d'investissement	51 532.03 €	51 532.03 €

	Dépenses	Recettes
Total du budget principal	547 218.62 €	547 218.62 €

Le Département prend en charge 50% des dépenses réelles. Le reste est réparti entre les collectivités membres comme suit :

Commune	Nb habitants	2.38193 €	80,00%	Solde 20 %
BEINHEIM	1898	4 520,91 €	3 616,73 €	904,18 €
C.C du Rhin (1)	3466	8 255,78 €	6 604,62 €	1 651,16 €
C.C du Pays Rhéan	37038	88 222,03 €	70 577,62 €	17 644,41 €
LAUTERBOURG	2330	5 549,90 €	4 439,92 €	1 109,98 €
MOTHERN	2028	4 830,56 €	3 864,45 €	966,11 €
MUNCHHAUSEN	772	1 838,85 €	1 471,08€	367,77 €
NEEWILLER	670	1 595,90 €	1 276,72 €	319,18 €
NIEDERLAUTERBACH	986	2 348,59 €	1 878,87 €	469,72 €
ROHRWILLER	1645	3 918,28 €	3 134,62 €	783,66 €
SALMBACH	590	1 405,34 €	1 124,27 €	281,07€
SCHAFFHOUSE	570	1 347,70 €	1 086,16 €	271,54 €
SCHEIBENHARD	841	2 003,21 €	1 602,56 €	400,64 €
SELESTAT (2)	9770	23 271,48 €	18 617,19 €	4 654,30 €
SELTZ	3270	7 788,92 €	6 231,14 €	1 557,78 €
WINTZENBACH	546	1 300,54 €	1 040,43 €	260,11 €
TOTAUX	66 420	158 207,98 €	126 566,38 €	31 641,60 €

Les populations prises en compte sont les populations légales totales de l'INSEE, en vigueur en 1er janvier 2020.

Comme chaque année, les participations des collectivités membres ont été appelées à raison de :

- 80 % après le vote des budgets par les communes
- 20 % au cours du 4^{ème} trimestre, en fonction des dépenses engagées

Budget annexe LAV (Lutte anti-vectorielle)

Les dépenses et recettes liées aux missions de surveillance et de lutte contre le moustique tigre sont déléguées au syndicat par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le Département du Bas-Rhin.

Par délibération du 22 juillet 2020, le Comité Directeur a approuvé le budget primitif comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT –budget annexe LAV		
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnements proposés au titre du présent budget 2020	127 900 €	119 377,62 €
Résultat de fonctionnement 2019 reporté	0 €	8 522,38 €
Total de la section de fonctionnement	127 900 €	127 900 €

Budget annexe TIGER

Les dépenses et recettes liées au Projet TIGER sont financées à 100% par le FEDER.

Par délibération du 22 juillet 2020, le Comité Directeur a approuvé le budget primitif comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnements proposés au titre du présent budget 2020	51 566 €	
Résultat de fonctionnement 2019 reporté	9 604.15 €	
Total de la section de fonctionnement	66 670,15 €	61 170,15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements proposés au titre du présent budget 2020	5 500 €	5 500 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0 €	0 €
Total de la section d'investissement	5 500 €	5 500 €

TOTAL DU BUDGET	66 670,15 €	66 670,15 €
------------------------	--------------------	--------------------

Perspectives pour 2021

Mission de limitation de la nuisance dans les communes membres:

Les opérations de limitation de la nuisance se poursuivent pour l'ensemble des collectivités membres.

Mission de surveillance et lutte anti-vectorielle :

Le SLM67 poursuit les missions de surveillance et de lutte contre le moustique tigre déclinées dans le marché de l'ARS Grand Est.

Mission de prévention et communication pour la lutte contre le moustique tigre :

Face aux problèmes de nuisance due au moustique tigre mais également pour limiter le risque de transmission des arboviroses (dengue, chikungunya et zika), des opérations prévention et de sensibilisation vont être mises en œuvre auprès des collectivités, citoyens et usagers des zones colonisées par le moustique tigre. Tout comme en 2020, c'est le Conseil Départemental du Bas-Rhin, nouvellement Collectivité Européenne d'Alsace, qui finance ce volet en 2021.

Le SLM67 espère pouvoir accueillir deux volontaires en services civiques dès le mois de mars. Ils iront en contact avec les citoyens pour notamment leur transmettre les gestes de prévention nécessaires pour limiter les populations du moustique tigre.

Projet INTERREG « TIGER » :

Le projet TIGER a pris fin le 31 décembre 2020. Les méthodes et outils élaborés dans le cadre de ce projet vont être utilisés en 2021, notamment pour les actions de prévention et de communication.

Projet « Chauves-Souris, un auxiliaire face à la nuisance due aux moustiques » :

En 2021, il est prévu de finaliser les animations à Lauterbourg avec le montage et la pose de gîtes d'été en bois. Les animations sont également à clôturer à Herrlisheim, Gamsheim, Rhinau et Offendorf par la pose des panneaux pédagogiques devant chaque bunker. Les élèves de CM1 et CM2 de Stattmatten vont également pouvoir bénéficier d'animations sur les chauves-souris réalisées par les animateurs du CINE de Munchhausen. En plus des gîtes d'été en bois, une tour fusée servant également de site de repos va être mise en place dans cette commune qui ne possède pas de bunker. Les gîtes et structure en bois sont fabriqués par les élèves du lycée Heinrich Nessel de Haguenau. Par ailleurs, le SLM67 se laisse la possibilité d'aménager un bunker supplémentaire en 2021.

Projet Mosquitwo :

Le SLM67 va participer à un projet initié par l'Institut Pasteur de Paris sur la détection de deux virus chez trois espèces de moustiques autochtones à l'échelle du Nord-Est de la France. La capacité de transmission de ces virus par ces moustiques à l'homme va être testée. Les deux virus ciblés sont le virus du West Nile et le virus Usutu. Le rôle du SLM67 dans cette étude sera de réaliser des prélèvements de larves de moustiques et de capturer des adultes à l'aide de différents pièges. Ces moustiques seront élevés et testés en laboratoire.

Syndicat Mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin - SLM67

Siège : Mairie de Lauterbourg
19-21 rue de la Première Armée - 67630 LAUTERBOURG
Président : Jean-Michel FETSCH

Contacts :

Responsable scientifique	Christelle BENDER	cbender@slm67.fr
Techniciens	Jean-Martin Heck	jmheck@slm67.fr
	Tristan CORNEN	tcornen@slm67.fr
	Christophe DEIS	cdeis@slm67.fr
	Olivia RENOUX	orenoux@slm67.fr
Suivi administratif	Stéphanie FISCHER	s.fischer@mairie-lauterbourg.fr
	Nadine LOEFFLER	n.loeffler@mairie-lauterbourg.fr